

SANTIAGO (CHILI)

AB-2096
CII/AB-748
19 mars 2001
Original : portugais

DISCOURS DU GOUVERNEUR POUR LE BRÉSIL
À LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Martus Tavares

1. Je souhaite exprimer avant toute chose l'honneur que j'ai de représenter le Brésil, en cette belle ville de Santiago du Chili, à la réunion annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine de développement.
2. Je reviens aujourd'hui à cette tribune pour mettre en relief les résultats que le Brésil a enregistrés au cours l'année écoulée.
3. Nous avons réussi à surmonter la crise et nous avons fait renaître la confiance des marchés. Nous avons amorcé une reprise économique soutenue.
4. De fait, l'an 2000 a été marqué par le redressement de la croissance dans un climat de stabilité, l'économie brésilienne ayant enregistré une expansion de 4,2 %, tandis que l'inflation restait strictement en deçà de la limite des 6 % que nous avions fixée. Cette reprise de l'expansion s'est faite sous l'impulsion du secteur industriel, qui a connu une croissance de 5,5 % en 2000.
5. La bonne conduite de la politique économique brésilienne a procédé sur trois grands axes : austérité budgétaire, politique monétaire respectueuse des objectifs en matière d'inflation; et régime de change flottant.
6. La politique budgétaire vise à dégager des excédents de base susceptibles d'améliorer durablement le coefficient dette-PIB.
7. La politique monétaire a contribué de façon fondamentale aux bons résultats économiques en consolidant le dispositif des objectifs en matière d'inflation.

8. Cette stratégie bien menée conféré un caractère durable au cadre économique dans un climat de croissance et en l'absence de pressions inflationnistes et cambiales.
9. Le programme d'assainissement des finances publiques mis en œuvre à compter de 1998 représente un jalon dans la mutation du système budgétaire brésilien. Peu de pays au monde ont recadré leur politique budgétaire de manière aussi rapide et avec autant de succès.
10. Avec l'appui du Parlement fédéral, nous avons pu faire progresser les réformes structurelles. Mentionnons la plus notable de ces avancées : l'adoption, l'an dernier, de la loi sur la responsabilité budgétaire, code de conduite pour les administrateurs publics des trois pouvoirs aux trois paliers de gouvernement, qui établit un ensemble de principes, de normes et de limites obligatoires.
11. Il est important de signaler aussi que la loi consacre la transparence de la gestion comme mécanisme de contrôle social.
12. Il est évident que la stabilité et la discipline budgétaire sont fondamentales pour inscrire la croissance dans la durée. Mais, encore faut-il une stratégie pour assurer un développement durable. Au Brésil, cette stratégie repose sur l'articulation d'un partenariat avec le secteur privé.
13. Nous devons agrandir et moderniser l'infrastructure des transports, de l'énergie et des télécommunications, et investir plus dans le domaine social. C'est là un défi immense que nous ne pourrions relever que si des fonds publics accompagnent les fonds privés financés par l'épargne intérieure et extérieure.
14. Tant dans la rénovation que dans l'agrandissement des équipements économiques, les possibilités se multiplient. Le plan pluriannuel pour la période 2000-2003, *Avança Brasil*, prévoit des projets d'équipement économique qui exigeront des ressources de l'ordre de 108 milliards de dollars.
15. Nous sommes à la recherche de partenaires étrangers pour ces projets. À ce propos, j'appelle votre attention sur les investissements étrangers records que notre pays a accueillis ces dernières années. Le flux des investissements étrangers directs se maintient à près de 30 milliards de dollars depuis 1998, ce qui place le Brésil dans le peloton de tête des pays émergents au chapitre de la mobilisation des investissements étrangers.
16. Je voudrais en outre mentionner un fait récent qui donne la mesure des efforts consentis par le Gouvernement brésilien pour instaurer un climat économique propice à la croissance dans la stabilité et accueillant pour les capitaux étrangers. Une étude réalisée par le bureau d'études international « A.T. Kearney » a révélé que le Brésil se place aujourd'hui au troisième rang parmi les pays les plus intéressants pour l'investissement étranger, derrière les États-Unis et la Chine.

17. Après ces considérations sur la conjoncture brésilienne, je rappelle que notre pays n'est pas le seul de notre continent à progresser dans cette voie.

18. C'est dans cet esprit que le Gouvernement brésilien a pris l'initiative d'organiser le Sommet sud-américain de Brasilia à la mi-2000. Cette rencontre permis concrètement aux États membres et associés du Mercosur à s'engager en faveur d'une Amérique du Sud solidaire et intégrée, nettement convaincus que l'intégration est un facteur de développement économique et de prospérité sociale.

19. L'élargissement de l'intégration économique passe par le renforcement de l'intégration matérielle des pays.

20. Les grands blocs économiques du monde se développent et se consolident autour d'une infrastructure moderne et intégrée. C'est le cas de l'Union européenne, de l'ALENA et du Sud-est asiatique.

21. L'intégration matérielle de l'Amérique du Sud a fait des progrès importants. Nous avons réussi à identifier et à réaliser des axes de développement et des projets névralgiques pour l'intégration matérielle.

22. Malgré les progrès réalisés, il devient impératif de donner suite aux engagements pris par nos chefs de gouvernement lors de la réunion de Brasilia.

23. Nous n'avons pas de temps à perdre.

24. La tâche qui nous attend exige des moyens efficaces pour mettre en valeur les potentialités de chacun de nos pays.

25. La BID—qui tout au long des quarante dernières années a contribué à tous les efforts régionaux d'intégration—a reçu des chefs de gouvernement de l'Amérique du Sud le mandat d'impulser l'élaboration d'une étude prévoyant un appui financier important en faveur de cet effort de planification.

26. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, je réitère ici la priorité que nous devons donner à la réalisation de cette tâche. Notre objectif consiste à construire un projet global afin de doter l'Amérique du Sud d'une infrastructure moderne et efficace, qui favorisera de nouveaux investissements dans la région.

27. L'Amérique latine met en œuvre, depuis la dernière décennie, un vaste programme de réformes, notamment en ce qui concerne le rôle de l'État.

28. Ces réformes ont contribué d'une part à transformer le paysage économique et social de la région et d'autre part à modifier considérablement les demandes d'intervention adressées aux organismes multilatéraux de développement. En particulier, des restrictions d'ordre budgétaire ont limité la demande de prêts traditionnels à l'équipement.

29. Parallèlement, les récentes crises financières internationales ont révélé que les économies de la région souffrent encore d'un important degré de vulnérabilité externe, et que nous devons donc posséder des mécanismes pour la prévention et la gestion des situations d'urgence.

30. Au vu de toutes ces considérations, il est manifestement nécessaire de mettre en place une nouvelle matrice de financement qui prenne en considération l'immense effort d'ajustement financier réalisé par les pays de la région. Il faut concevoir de nouveaux produits et instruments de type anticonjoncturel, destinés notamment à prévenir les crises, à améliorer la qualité des dépenses publiques, à créer et à renforcer la protection sociale.

31. Il faut donc adapter le profil de la Banque afin d'augmenter sa contribution aux efforts à mener pour relever les nouveaux défis auxquels fait face la région. Dans ce contexte, il est essentiel d'assouplir le plafond de 15 % du total des opérations de crédit pour les prêts à l'appui des réformes, comme il en a été décidé à la huitième reconstitution du capital.

32. Par ailleurs, l'expansion des mécanismes de prêt au secteur privé est une condition essentielle du développement régional sinon même de la continuité et de la consolidation des privatisations en cours dans nos pays. À cet égard, le Gouvernement brésilien appuie avec enthousiasme les conclusions du Groupe d'experts indépendants, notamment sa recommandation visant à abolir le plafond de 5 % du portefeuille total des prêts que la BID aux opérations relatives au secteur privé, la maîtrise des risques de ce portefeuille de prêts ayant été renforcée.

33. Enfin, j'estime qu'il faut écarter l'idée que les pays puissent être reclassés de manière involontaire car, dans la pratique, cela priverait la Banque de son rôle d'instrument majeur pour le processus de développement de la région.

34. En 2002, le Brésil aura l'honneur d'accueillir la prochaine réunion annuelle des Assemblées des gouverneurs de la BID et de la SII. Nous serons heureux de vous recevoir et nous mettrons tout en œuvre pour vous puissiez apprécier l'hospitalité des Brésiliens.

35. Cette rencontre se tiendra à Fortaleza, ville qui est située dans l'État du Ceará, dans le Nord-Est brésilien, région où la BID a joué un rôle important d'impulsion du développement économique et social. Le Gouvernement brésilien n'épargnera aucun effort pour que cette réunion soit couronnée de succès.